

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 22

Artikel: Au temps des cerises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Crime de la Guérinière.

Un vieillard étranglé. — Arrestation de l'assassin.

Suivait le récit qu'on va lire.

II

« Nos lecteurs connaissent bien, pour y avoir souvent égaré leurs pas dans la belle saison, ce riant faubourg qui a nom la Guérinière, et dont les coquettes villas de briques et de pierre blanche, étagées au revers d'un coteau dévalant en pente douce vers le fleuve, apparaissent de loin, avec leurs encorbellements de jardins, comme autant de nids enfouis dans la verdure.

Ce paisible et frais asile, où des rentiers, pour la plupart commerçants retirés des affaires, oublient les tracas de leur ancienne condition, en se laissant vivre mollement au milieu de leurs serres et de leurs espaliers, a été, la nuit dernière, le théâtre d'un crime affreux.

L'une de ces villas, Les Rosiers, située à l'extrémité de l'agglomération, était habitée par un ancien droguiste, le père Cordeau, bon vieux de soixante-cinq ans, qui, veuf et infirme avait à son service une gouvernante, femme d'un dévouement éprouvé, M^{me} Georget.

Le bonhomme avait conservé des habitudes très actives : dès l'aube levé, il descendait passer l'inspection de son jardin, ou s'occuper à de petits travaux manuels dans une sorte d'atelier-laboratoire qu'il s'était fait aménager.

Ce matin, neuf heures ayant sonné sans que son maître eût donné signe de vie, M^{me} Georget se décida à aller frapper à sa porte.

Point de réponse.

Inquiète, elle pénétra dans sa chambre.

Au premier instant, elle ne remarqua rien d'anormal, et s'approcha du lit.

Le vieillard reposait, immobile, complètement caché sous ses couvertures.

Ce détail lui parut singulier.

— Monsieur?... appela-t-elle d'une voix tremblante, — déjà saisie d'un sinistre pressentiment. — Monsieur?...

Encore point de réponse.

Tout de bon effrayée par ce silence qui avait quelque chose de tragique, elle se hasarda à rabattre les couvertures...

Mais aussitôt elle recula d'horreur devant le spectacle qui s'offrit à ses regards, de son maître, rigide, le visage violacé, les yeux grands ouverts sortis des orbites...

Il était mort!...

Alors, affolée, elle s'élança au dehors, en poussant des cris terribles qui ameutèrent les voisins.

On accourut. Justement un médecin de Villore se trouvait en tournée à la Guérinière. On le requit en hâte. Un examen sommaire du cadavre suffit pour lui révéler la vérité. — Le vieillard avait été étranglé la nuit!

La justice, prévenue, arrivait un peu avant midi, et procédait incontinent aux premières constatations.

Dès l'abord, le mobile du crime fut nettement établi.

Ce mobile, c'est le vol, sans doute possible : les clefs étaient encore au secrétaire où le père Cordeau serrait ses valeurs; l'assassin, son lâche forfait accompli, avait eu l'affreux sang-froid de retourner les poches du pantalon de sa victime, demeuré sur une chaise au pied du lit, pour en retirer le trousseau et explorer le meuble à son aise.

Il a respecté les titres de propriété, mais 34 000 fr. en obligations au porteur, 2700 fr. en billets de banque,

et une bourse, contenant une somme de sept à huit cents francs en or, ont disparu.

Les numéros des obligations, — et des billets même, car le père Cordeau était un vieillard extrêmement méticuleux, — figurent sur un bordereau que l'assassin n'a pas dû remarquer, et qui constituera contre lui un témoignage accablant.

Les dépositions toutes affirmatives de la gouvernante permirent de grouper immédiatement trois faits du plus haut intérêt, et que voici :

1^o M^{me} Georget avait fermé, elle-même, la veille, à huit heures du soir, avec son soin habituel, la grille du jardin et les portes de l'habitation.

2^o Bien que sa chambre s'ouvre sur le même couloir que la chambre de son maître, elle n'avait entendu, pendant la nuit, aucun bruit suspect.

3^o Enfin le chien, animal vieux, hargneux et très vigilant, n'avait pas aboyé.

Or, les agents qui, sous la direction du commissaire de police, venaient de se livrer à l'examen le plus minutieux de la grille et de l'enceinte du jardin, ainsi que de toutes les issues de la maison, déclaraient n'avoir relevé nulle part, sur aucun point, la moindre trace d'escalade ou d'effraction.

Deux hypothèses se présentèrent donc à l'esprit de tous :

Où l'assassin venu du dehors, avait réussi à s'introduire, la veille, avant la fermeture des portes, dans la villa, et à s'y tenir caché une partie de la nuit.

Où... l'on avait affaire à un familier de la maison. Il fallut bien envisager cette seconde hypothèse, rendue vraisemblable par le mutisme du chien et par la sûreté avec laquelle le misérable avait opéré, gagnant tout droit la chambre du rentier, après avoir gravi l'escalier et parcouru le couloir, sans tâtonnements, sans hésitation, sans bruit!...

Alors se produisit un vrai coup de théâtre.

A mesure que l'enquête se précisait, se resserrant avec une logique impitoyable, la gouvernante manifestait un trouble grandissant qui n'échappa point à l'œil exercé des magistrats.

Sur un mot échappé à un voisin : « Mais Emile, lui, a pu entendre quelque chose?... » elle dut, pressée de questions, finir par avouer que son fils, Emile Georget, avait passé la nuit aux Rosiers, d'où il était reparti par le premier train!

Ce garçon est établi coiffeur à Vannes. Se trouvant, dit-elle, gêné dans ses affaires, il était venu la veille à la Guérinière solliciter de la générosité de M. Cordeau un emprunt que celui-ci lui aurait consenti!...

Voyant l'impression fâcheuse produite sur les assistants par cette révélation à coup sûr inattendue, la malheureuse fondit en larmes en protestant de l'innocence de son fils.

(A suivre.)

Maxime AUDOUIN.

AU TEMPS DES CERISES

Les cerises! Le premier fruit que nous donne l'été! Les cerises, les belles cerises savoureuses qui ont grandi dans les bons vergers de chez nous, quel régal!

Elles ne sont plus fades et anémiques comme celles des marchands de primeurs. Non, leur sang est rouge et vigoureux, leur chair est pleine et tendre; le velours de leur peau brille au soleil.

Quelle joie pour les enfants! Leurs yeux malins luisent plus vifs encore que les cerises. Leurs petites mains se tendent vers les beaux fruits : les goûteront-ils d'abord, ou bien les mettront-ils à cheval sur leurs oreilles, en rouges pendeloques. Les deux à la fois!

Et leurs lèvres roses écrasent la pulpe douce et juteuse, et leur langue claque d'aise, et leur petite figure se barbouille naïvement du sang de la cerise.

Cerises rouges, cerises noires, vous êtes les prémices de l'été et vous êtes aussi le bonheur de nos enfantelets!